

# DISPOSITIONS RELATIVES AUX EXIGENCES LINGUISTIQUES

## Programmes de formation à l'enseignement

### Faculté des arts

Baccalauréat en art dramatique – concentration enseignement

Baccalauréat en arts visuels et médiatiques – profil enseignement des arts visuels et médiatiques

Baccalauréat en danse – concentration enseignement

Baccalauréat en musique – concentration enseignement

Maîtrise en enseignement des arts

**Guide pour les étudiantes, les étudiants**

**Cohorte 2023-2024**

## Dispositions relatives aux exigences linguistiques des programmes de formation à l'enseignement

Chères étudiantes, chers étudiants,

Nous vous souhaitons tout d'abord la bienvenue à l'UQAM : nous sommes heureux de vous compter parmi les étudiantes inscrites, les étudiants inscrits à l'un de nos programmes de formation en enseignement.

Depuis l'automne 2008, **tous les programmes de formation qui conduisent à un brevet d'enseignement délivré par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) sont assujettis à la même politique linguistique<sup>1</sup>**. La mise en œuvre de cette politique relève de la responsabilité de la direction de chacun des programmes, de même que de l'équipe d'encadrement du Centre d'aide en français écrit et oral de la Faculté des sciences de l'éducation, le CAFÉO.

Le CAFÉO a notamment pour mandat de soutenir le développement de la compétence linguistique pour l'exercice de la profession enseignante<sup>2</sup>. Afin de vous accompagner dans le développement de cette compétence, le CAFÉO offre un soutien linguistique en français oral et écrit, en vous proposant des cours, des ateliers ou du monitorat individuel. Nous vous invitons à parcourir le site du CAFÉO ([www.cafeo.education.uqam.ca](http://www.cafeo.education.uqam.ca)) afin d'y découvrir tous les services qui y sont offerts.

Pour en savoir davantage sur l'évaluation de la compétence linguistique, **nous vous invitons à consulter les pages suivantes** afin d'obtenir des réponses aux questions les plus fréquemment posées par les étudiantes, les étudiants. Sachez que vous pourrez également compter sur le soutien du CAFÉO et sur celui des personnes responsables de votre programme pour répondre à vos questions relatives aux exigences linguistiques de votre formation.

Nous espérons sincèrement que votre cheminement universitaire sera marqué par la réussite.

Bien cordialement,

Ophélie Tremblay  
Directrice du CAFÉO  
Professeure Faculté des sciences de l'éducation

---

<sup>1</sup> La Politique linguistique a été adoptée par la Commission des études de l'UQAM en avril 2010 (<http://cpfe.uqam.ca/exigences-linguistiques.html>).

<sup>2</sup> Pour en savoir plus, vous pouvez consulter le document sur les compétences professionnelles en enseignement à partir de la page 75 au lien suivant : <http://www.education.gouv.qc.ca/references/publications/resultats-de-la-recherche/detail/article/la-formation-a-l-enseignement-professionnel-les-orientations-et-les-competences-professionnelles/pubLang/0/>.

## Sommaire de l'évaluation des deux volets de la compétence linguistique

Depuis l'automne 2008, tous les programmes de formation qui conduisent à un brevet d'enseignement délivré par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) sont assujettis à une politique linguistique commune adoptée par l'ADÉREQ<sup>3</sup>. Conformément à cette politique, l'étudiante, l'étudiant doit faire la démonstration qu'il a développé des compétences en français écrit et oral satisfaisantes pour l'exercice de la profession enseignante. Aucune étudiante, aucun étudiant ne peut obtenir de diplôme sans faire la démonstration qu'il a rempli ces exigences.

### COMPÉTENCE EN FRANÇAIS ÉCRIT

#### TEST DIAGNOSTIQUE EN FRANÇAIS ÉCRIT

Lors du premier trimestre, en septembre, l'étudiante, l'étudiant doit passer un test visant à établir le diagnostic de ses connaissances du français écrit. Selon les résultats obtenus au test, des mesures de soutien peuvent être imposées par la direction du programme, notamment l'obligation de suivre le cours *DDL6000 Soutien en français écrit pour l'enseignement*. Des informations supplémentaires à propos du test diagnostique sont présentées plus loin.

#### ÉVALUATION DE LA COMPÉTENCE EN FRANÇAIS ÉCRIT : LE TECFÉE

Toutes les universités francophones reconnaissent le *Test de certification en français écrit pour l'enseignement* (TECFÉE) comme l'instrument unique pour attester la compétence en français écrit chez les enseignantes et les enseignants. Des informations supplémentaires à propos du TECFÉE sont présentées plus loin.

### COMPÉTENCE EN FRANÇAIS ORAL

#### TEST DIAGNOSTIQUE

Lors de la première année d'études, au trimestre d'été, l'étudiante, l'étudiant doit se soumettre à un test diagnostique de ses compétences en français oral. Selon les résultats, des mesures d'appoint sont imposées aux étudiantes, étudiants qui ont présenté des lacunes importantes en français oral.

#### ÉVALUATION DE LA COMPÉTENCE EN FRANÇAIS ORAL

La très grande majorité des universités exigent la réussite d'un ou de plusieurs cours pour attester de la compétence à l'oral. Ainsi, si l'étudiante, l'étudiant ne réussit pas ou ne se présente pas à la passation du test diagnostique en français oral, elle, il devra réussir un ou plusieurs cours avec un résultat égal ou supérieur à C. À l'UQAM, ce sont les cours développés par le Département de linguistique qui sont offerts aux étudiantes, étudiants.

<sup>3</sup>Cf. [http://education.uqam.ca/upload/files/Politique\\_et\\_modalits\\_relatives\\_au\\_TECFE\\_ADREQ\\_14avril2009.pdf](http://education.uqam.ca/upload/files/Politique_et_modalits_relatives_au_TECFE_ADREQ_14avril2009.pdf)

## Résumé des informations sur les tests – 1<sup>er</sup> cycle

	Test diagnostique en français écrit	Test en français écrit (TECFÉE)	Test diagnostique de communication orale
Quand?	1 <sup>er</sup> cycle : au mois de septembre de la première année	Après la réussite du test diagnostique ou du cours d'appoint (DDL6000). Une première passation est obligatoire dès la première année d'étude (au plus tard, passation du mois d'août).	À la fin de la première année d'études, au mois de mai
Où?	En ligne	À l'UQAM exclusivement	À l'UQAM exclusivement
Quels sont les frais?	Sans frais pour l'étudiante, l'étudiant	70 \$ payé par l'étudiante, l'étudiant directement au CÉFRANC	Sans frais pour l'étudiante, l'étudiant
Comment s'inscrire?	Procéder comme pour un cours à l'aide des sigles appropriés. Voir la procédure d'inscription : <a href="http://www.etudier.uqam.ca/inscription">http://www.etudier.uqam.ca/inscription</a> <b>S'il n'y a plus de place dans un groupe, communiquer avec l'AGÉ du programme.</b>		
Quels sigles de cours?	DIA0400	EPREVFR	XORAL06
Quelle est l'échéance pour remplir cette exigence?	Trimestre d'automne de la première année d'études	<u>Avant le quatrième stage :</u> <b>Lors de la passation de mai</b> de la troisième année d'études pour les stages se déroulant au <b>trimestre d'automne.</b> <b>Lors de la passation d'octobre</b> de la troisième année d'études pour les stages se déroulant au <b>trimestre d'hiver.</b>	L'étudiante, l'étudiant doit réussir le test ou le cours LIN1020 (ou LIN1016, LIN1017, LIN1018, LIN1019) <b>avant le quatrième stage</b> , c'est-à-dire au cours du trimestre d'été si ce stage est prévu au trimestre d'automne ou au cours du trimestre d'automne si celui-ci est prévu au trimestre d'hiver.
Quel est le nombre de passations possibles?	1 passation PAS DE REPRISE À CE TEST L'échec ou l'absence au test oblige l'étudiante, l'étudiant à suivre un cours d'appoint DDL6000 – Le français écrit dans l'enseignement lors de sa première année	Le nombre de passations est limité au nombre de versions de tests disponibles au CÉFRANC.	1 passation PAS DE REPRISE À CE TEST Le fait de ne pas vous présenter au test vous place devant l'obligation de faire le cours LIN1020 pour satisfaire cette exigence. Si l'étudiante, l'étudiant ne fait pas le test au moment convenu, <b>elle, il ne pourra pas s'y présenter ultérieurement.</b>
Quel est le seuil de réussite?	70 % Mais pour les étudiants ayant obtenu une note entre 70% et 74,9% - il est recommandé de prendre certaines mesures de mise à niveau	70 %	Obtenir un C pour chacun des 4 volets d'évaluation
Comment les résultats sont-ils transmis?	Par lettre via votre courriel UQAM.	Par envoi postal de la part du CÉFRANC	Par courriel

Résumé des informations sur les tests – 2<sup>e</sup> cycle

	Test diagnostique en français écrit	Test en français écrit (TECFÉE)	Test diagnostique de communication orale
<b>Quand?</b>	2 <sup>e</sup> cycle : au mois de septembre de la première année d'étude	Après la réussite du test diagnostique ou du cours d'appoint (DDL6000). Une première passation est obligatoire dès la première année d'étude (au plus tard, passation du mois d'août).	À la fin de la première année d'études : au mois de mai
<b>Où?</b>	En ligne	À l'UQAM exclusivement	À l'UQAM exclusivement
<b>Quels sont les frais?</b>	Sans frais pour l'étudiante, l'étudiant	70 \$ payé par l'étudiante, l'étudiant directement au CÉFRANC	Sans frais pour l'étudiante, l'étudiant
<b>Comment s'inscrire?</b>	Procéder comme pour un cours à l'aide des sigles appropriés. Voir la procédure d'inscription : <a href="http://www.etudier.uqam.ca/inscription">http://www.etudier.uqam.ca/inscription</a> <b>S'il n'y a plus de place dans un groupe, communiquer avec l'AGÉ du programme.</b>		
<b>Quels sigles de cours?</b>	DIA0400	EPREVFR	XORAL06
<b>Quelle est l'échéance pour remplir cette exigence?</b>	Trimestre d'automne de la première année d'études	<u>Avant la deuxième pratique supervisée :</u> <b>Lors de la passation de mai</b> pour les pratiques supervisées se déroulant au <b>trimestre d'automne.</b> <b>Lors de la passation d'octobre</b> pour les pratiques supervisées se déroulant au <b>trimestre d'hiver.</b>	L'étudiante, l'étudiant doit réussir le test ou le cours LIN1020 (ou LIN1016, LIN1017, LIN1018, LIN1019) <b>avant la deuxième pratique supervisée</b> , c'est-à-dire au cours du trimestre d'été si cette activité est prévue au trimestre d'automne ou au cours du trimestre d'automne si celle-ci est prévue au trimestre d'hiver.
<b>Quel est le nombre de passations possibles?</b>	1 passation PAS DE REPRISE À CE TEST L'échec ou l'absence au test oblige l'étudiante, l'étudiant à suivre un cours d'appoint DDL6000 – Le français écrit dans l'enseignement lors de la première année d'étude.	<b>Après 4 passations échouées</b> Les étudiantes, les étudiants sont convoquées, convoqués au Centre d'aide en français écrit et oral afin d'établir un plan de formation. La direction du programme autorise les passations suivantes. <b>Après 6 passations échouées et le report du stage 3</b> Les études sont interrompues (cours et pratiques supervisées). La direction soumettra l'étudiante, l'étudiant à certaines restrictions.	1 passation PAS DE REPRISE À CE TEST Le fait de ne pas vous présenter au test vous place devant l'obligation de faire le cours LIN1020 pour satisfaire cette exigence. Si vous ne faites pas le test au moment convenu, <b>vous ne pourrez pas vous présenter ultérieurement au test.</b>
<b>Quel est le seuil de réussite?</b>	70 % Mais pour les étudiants ayant obtenu une note entre 70% et 74,9% - il est recommandé de prendre certaines mesures de mise à niveau	70 %	Obtenir un C pour chacun des 4 volets d'évaluation
<b>Comment les résultats sont-ils transmis?</b>	Par lettre via votre courriel UQAM.	Par envoi postal de la part du CÉFRANC	Par courriel

## À retenir pour l'automne de la première année de formation

**Au début du premier trimestre, au mois de septembre**, l'étudiante, l'étudiant doit passer un test visant à établir le diagnostic de ses connaissances du français écrit. Selon les résultats obtenus au test, des mesures de soutien peuvent être imposées par la direction du programme, notamment l'obligation de suivre le cours *DDL6000 - Soutien en français écrit pour l'enseignement*.

### Test diagnostique en français écrit

<b>Quand?</b>	Les passations sont prévues au mois de septembre
<b>Où?</b>	À distance via zoom
<b>Quels sont les frais?</b>	Sans frais pour l'étudiante, l'étudiant
<b>Comment s'inscrire?</b>	Procéder comme pour <b>un cours</b> à l'aide du sigle : <b>DIA0400</b> Voir la procédure d'inscription : <a href="http://www.etudier.uqam.ca/inscription">http://www.etudier.uqam.ca/inscription</a>
<b>À quel moment s'inscrire?</b>	Lors de votre inscription à <b>vos cours d'automne</b> de la première année d'études
<b>Quel est le nombre de passations autorisé?</b>	1 passation <b>PAS DE REPRISE À CE TEST</b> L'échec ou l'absence au test oblige l'étudiante, l'étudiant à suivre un cours d'appoint <b>DDL6000 – Le soutien en français dans l'enseignement</b> .

## Pour vous préparer à ce test diagnostique

Le Centre d'aide en français écrit et oral (CAFÉO) offre des **ateliers de préparation** au test diagnostique au mois d'août, avant le début du trimestre d'automne.

Pour vous inscrire à l'atelier de préparation *TESTDIAG*, consultez le site du CAFÉO au lien suivant :

<https://cafeo-education.uqam.ca/horaire-et-inscription/>